



BELVEDERE

Beucaire, 20 mars 2012

Le Tribunal de Commerce de Dijon a pris acte de la déclaration de cessation des paiements du Groupe Belvédère (Euronext Paris : BVD) et accordé une mesure de Redressement Judiciaire en désignant M° Frédéric Abitbol en qualité d'Administrateur Judiciaire avec mission d'assister les dirigeants. M° Philippe Maître et M° Jean-Claude Pierrel, mandataires judiciaires, ont été désignés représentants des créanciers.

La société maintient son objectif de se désendetter et de rembourser ses créanciers.